

Séance du Lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric, Maire.

Date d'envoi et de publication de la convocation au Conseil Municipal.....18 février 2025

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 24

Procuration : 0

Excusé : 1

Absent : 0

Votant : 24

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CADORET Nadia, qui accepte, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noëlle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cédric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOUE Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine, Conseillers Municipaux

Absent excusé : GABARD Bruno, Conseiller Municipal

12-2025 BILAN ACQUISITIONS/CESSIONS 2024

Monsieur le Maire rappelle qu'en application des dispositions de l'article L 2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de délibérer chaque année sur le bilan des opérations immobilières effectuées (actées chez le notaire).

Il présente donc ce bilan au titre de l'exercice 2024 à l'appui des tableaux ci-dessous.

1) ACQUISITIONS D'IMMEUBLES PAR LA COMMUNE

Dates délibérations et actes notariés	Nature du bien et localisation	Identité du Cédant	Conditions de l'acquisition	Montant
DCM 37-2024 du 10/09/2024 Acte du 18/09/2024	Eco-quartier Sainte Anne	VENDEE HABITAT	Avenant bail emphytéotique Frais notaire à la charge de Vendée Habitat	792,40 €
DCM 49-2022 du 05/07/2022 Acte du 28/08/2024	Salle collective + voiries esp. verts	VENDEE HABITAT	Salle collective : 60 000 € + frais notaire : 1 7388,88€	61 738,88 €
			TOTAL	62 531,28 €

2) CESSIONS D'IMMEUBLES PAR LA COMMUNE

Délibérations		Actes notariés	Nature du bien et localisation	Origine de Propriété	Identité du Cédant et du Cessionnaire	Conditions de la cession	Montant
N°	Dates						
61	10/11/2020	24/005/2024	Voirie d'accès lotiss Le Hameau du Champ Blanc Rue Jean Yole AE 508-509 pour 390 m²	COMMUNE	EHPAD MONTFORT	Rétrocession à titre gratuit Frais notaire à charge EHPAD	144,00 €
TOTAL							144,00 €

CESSIONS DENT CREUSE LA FONTAINE (80 €/m²)

Date acte notarié	Surf. m ²	Cessionnaire	Prix
12/04/2024	330	M. et Mme GRIMAUD	26 400,00 €
TOTAL			26 400,00 €

CESSIONS LOTISSEMENT LA MONTAGNE (110,40 €/m²)

Date acte notarié	Surf. m ²	Cessionnaire	Prix
09/01/2024	429	M. BORISTHENE et Mme TAMA	47 361,60 €
02/02/2024	548	M. BAYEUL et Mme SIRERA	60 499,20 €
09/07/2024	816	M. ECHASSERIEAU	90 086,40 €
27/12/2024	372	Mme BIZON	41 068,60 €
27/12/2024	440	SCI LE COTEAU DES CHENES	48 576,00 €
TOTAL			287 591,80 €

Pour information, il est rappelé ci-dessous la liste des affaires toujours en préparation chez le notaire :

Acquisitions :

- Impasse des écoles - Parcelle à L'Alouette du Bocage école Montfort - 950 m² à l'euro symbolique - D.C.M. n° 55 du 09/12/2024
- Bodet - Parcelle à Mme COUTAND - 120 m² à l'euro symbolique - D.C.M. n° 44 du 21/10/2024.
- Le Chiron - Achat jardin aux Consorts HUVELIN - 51 m² pour 40.80 € - D.C.M. n° 02-2018 du 23/01/2018.
- La Grande Yvoie chemin accès - Achat parcelle aux Cts HURTEAU/ARNOU - 440 m² à l'euro symbolique - D.C.M. n° 19 du 23/03/2015.
- Rue de Bel Air : cession gratuite à la commune de terrains en provenance de 4 propriétaires privés pour régularisation de situation - Superficie de 361 m² - D.C.M. n° 98 du 12/12/2011.
- ZI La Paix - Projet d'élargissement de la voirie - Achat portions de terrain appartenant à :
 - ✓ la Sté SCCV du Château : 30 m², au prix de 22,80 € environ. } D.C.M. 122 du 21/10/2002
 - ✓ la SCI Sèvre Vendée : 70 m², au prix de 105 € environ. } D.C.M. 58 du 25/03/2003
 - ✓ la SARL Maudet : 35 m², au prix de 52,50 € environ. } D.C.M. 59 du 25/03/2003

Cessions :

- Bodet - Vente portion terrain à M. et Mme PASQUIET - 72 m² à 20 € TTC/m² - D.C.M. n° 42 du 21/10/2024
- Bodet - Vente portion terrain à M. SARRAZIN - 31 m² à 20 € TTC/m² - D.C.M. n° 43 du 21/10/2024
- Lotissement La Montagne : vente deux îlots à SIMA pour 225 000 € TTC - D.C.M. n° 84-2021 du 14/12/2021
- Dent creuse « Bel Air » : vente d'une bande de terrain à M. MANCEAU Dominique - Superficie de 160 m² pour 128 € - D.C.M. n° 20 du 25/02/2014.

Le Conseil Municipal Oui l'exposé de Monsieur le Maire ;
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des 24 votants ;
Considérant que chacune des opérations susdécrites a bien fait l'objet d'une délibération du conseil municipal en temps opportun et considérant qu'à l'issue de l'examen de cette récapitulation annuelle avec les motivations propres à chaque décision, il n'apparaît aucune anomalie à relever ;

☞ **APPROUVE** par conséquent le bilan des acquisitions et cessions opérées par la commune en 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,
Le Maire

Signé électroniquement par : Eric
Couderc
Date de signature : 28/02/2025
Qualité : Maire de St Laurent sur
Sèvre



Le Secrétaire de Séance
Nadia CADORET

Signé électroniquement par : Nadia Cadoret
Date de signature : 27/02/2025
Qualité : Adjoint au maire de St Laurent sur Sèvre

Séance du Lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric, Maire.

Date d'envoi et de publication de la convocation au Conseil Municipal : 18 février 2025

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 24

Procuration : 0

Excusé : 1

Absent : 0

Votant : 24

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CADORET Nadia, qui accepte, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noëlle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cédric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOUE Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine, Conseillers Municipaux

Absent excusé : GABARD Bruno, Conseiller Municipal

04-2025 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

L'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales, dispose qu'un débat préalable appelé Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) doit intervenir au Conseil municipal, dans les communes de 3 500 habitants et plus, sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Ce débat porte sur les orientations constatées et à venir de la structure budgétaire communale. Une présentation est faite en séance.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur les orientations budgétaires, chacun a pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler une opinion.

Le Conseil Municipal ;

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1, L.2311-3 et R.2311-9 ;

Après avoir pris connaissance du rapport de présentation établi ;

APRES EN AVOIR DELIBERE et à l'unanimité des 24 votants,

→ **PREND ACTE** que le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2025 s'est tenu dans les conditions requises et **APPROUVE** celui-ci.

→ **PRECISE** que le rapport s'y afférent est joint en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Signé électroniquement par : Eric
Couderc
Date de signature : 18/03/2025
Qualité : Maire de St Laurent sur
Sèvre



Le Secrétaire de Séance
Nadia CADORET

Signé électroniquement par : Nadia Cadoret
Date de signature : 18/03/2025
Qualité : Adjoint au maire de St Laurent sur
Sèvre

Publié sur le site de la ville de Saint Laurent sur Sèvre le 06/03/2025



SAINT LAURENT SUR SEVRE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/02/2025
Reçu en préfecture le 28/02/2025
Publié le
ID : 085-218502383-20250224-20250224DEL14-DE



Séance du Lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric, Maire.

Date d'envoi et de publication de la convocation au Conseil Municipal.....18 février 2025

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 24

Procuration : 0

Excusé : 1

Absent : 0

Votant : 24

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CADORET Nadia, qui accepte, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noëlle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cédric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOUE Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine, Conseillers Municipaux

Absent excusé : GABARD Bruno, Conseiller Municipal

**14-2025 RESTAURATION ET ACHAT PATRIMOINE RELIGIEUX - SUBVENTIONS DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE ET DE L'ETAT (DRAC)**

La basilique possède un ensemble d'objets d'art sacré dont la plupart sont protégés au titre des Monuments Historiques qu'il convient de protéger et de mettre en valeur. Cela concerne la conservation-restauration de 11 objets liturgiques en alliage d'argent, alliage de cuivre, dorure, verre, bois, pierre, reliques et la restauration d'une croix de procession.

Ces travaux de restauration entrent dans le cadre de la réflexion sur la construction d'une armoire-vitrine sécurisée dans la basilique afin de présenter et sécuriser une sélection des objets sur la base de leur valeur artistique et historique.

La restauration des objets MH et l'acquisition de l'armoire-vitrine peuvent prétendre à des subventions de l'Etat (DRAC) et du département.

Les plans de financement présentés en séance pour chacune des deux opérations sont les suivants :

Restauration ensemble objets d'art sacré

	DEPENSES HT	RECETTES
Devis de restauration : Ensemble : 5 657,50 € Croix : 1 736,00 €	7 393,50 €	
Subvention Etat - DRAC (taux maximum 30 %)		2 218,05 €
Conseil Départemental de la Vendée (taux maximum 35%)		2 587,73 €
Autofinancement (35%)		2 587,73 €
TOTAL	7 393,50 €	7 393,50 €

Achat vitrine sécurisée trésor d'église

	DEPENSES HT	RECETTES
Devis achat vitrine	31 050,00 €	
Subvention Etat - DRAC (taux maximum 30 %)		9 315,00 €
Conseil Départemental de la Vendée (taux maximum 50%)		15 525,00 €
Autofinancement (20%)		6 210,00 €
TOTAL	31 050,00 €	31 050,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Le Conseil Municipal ;
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants ;

- **VALIDE** le principe de restauration des objets d'art sacré et l'achat une vitrine sécurisée ainsi que les plans de financement pour ces deux opérations comme indiqué ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat (DRAC) et du Département de la Vendée au taux le plus élevé possible et à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire

Signé électroniquement par : Eric
Couderc
Date de signature : 28/02/2025
Qualité : Maire de St Laurent sur
Sèvre



Le Secrétaire de Séance
Nadia CADORET

Signé électroniquement par : Nadia Cadoret
Date de signature : 27/02/2025
Qualité : Adjoint au maire de St Laurent sur Sèvre

Séance du Lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric, Maire.

Date d'envoi et de publication de la convocation au Conseil Municipal : 18 février 2025

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 24

Procuration : 0

Excusé : 1

Absent : 0

Votant : 24

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CADORET Nadia, qui accepte, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noëlle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cédric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOUE Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine, Conseillers Municipaux

Absent excusé : GABARD Bruno, Conseiller Municipal

15-2025 MODIFICATION DES TARIFS 2025 ENFANCE JEUNESSE

Lors du conseil municipal du 9 décembre 2024 les tarifs enfance jeunesse 2025 ont été validés.

Suite au lancement de la facturation de janvier, certains tarifs doivent être modifiés à savoir :

- Passage du tarif des petits-déjeuners et goûters de 1.00 € à 1.04 € car il fallait que ce soit divisible par 8 pour les paramètres sur logiciel.
- Erreur dans la tarification des repas occasionnels (erreur de formule de calcul).

Cette tarification est applicable au 01/01/2025 comme les autres tarifs approuvés en conseil municipal du 9 décembre 2024 et qui restent inchangés.

Les tableaux des tarifs mis à jour ont été présentés en séance.

Vu la délibération n° 72-2020 du 14 décembre 2020 approuvant les tarifs du service enfance jeunesse pour l'année scolaire 2020/2021 ;

Vu la délibération n° 66-2022 du 8 novembre 2022 approuvant les tarifs du service enfance jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Vu la délibération n° 02-2023 du 7 février 2023 approuvant les nouveaux tarifs du restaurant scolaire pour les adultes à compter du 1^{er} mars 2023 ;

Vu la délibération n° 31-2023 du 13 juin 2023 approuvant les nouveaux tarifs E du service enfance jeunesse à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

Vu la délibération n° 52-2024 du 9 décembre 2024 approuvant les tarifs du service enfance jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants ;

- ➔ **APPROUVE** les tarifs modifiés des services du pôle enfance jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2025 tels qu'annexés à la présente délibération.
- ➔ **PRECISE** que les conditions et autres tarifs, énoncés dans les précédentes délibérations concernant le pôle jeunesse restent inchangés.
- ➔ **CHARGE** Monsieur le Maire de l'application de la présente décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Eric COUDERC

Signé électroniquement par : Eric Couderc
Date de signature : 28/02/2025
Qualité : Maire de St Laurent sur Sèvre



Le Secrétaire de Séance
Nadia CADORET

Publié sur le site de la ville de Saint Laurent sur Sèvre le 28/02/2025

Délibération n° 15-2025 du 24/02/2025

Signé électroniquement par : Nadia Cadoret
Date de signature : 27/02/2025
Qualité : Adjoint au maire de St Laurent sur Sèvre

page 1

Séance du Lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric, Maire.

Date d'envoi et de publication de la convocation au Conseil Municipal.....18 février 2025

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 24

Procuration : 0

Excusé : 1

Absent : 0

Votant : 24

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CADORET Nadia, qui accepte, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noëlle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cédric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOUE Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine, Conseillers Municipaux

Absent excusé : GABARD Bruno, Conseiller Municipal

16-2025 VENTE DE DEUX RAMPES DE LA SALLE LA CLEF DES CHAMPS

Deux rampes lumineuses datant de 2013 ne sont plus utilisées pour la régie à la salle La Clef des Champs. La mairie de Mortagne est intéressée par ce matériel et propose de racheter ces deux rampes.

Référence : SUNSTRIP ACTIVE DMX SHOWTEC
Prix proposé : 100 € par rampe soit 200 € au total.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants ;
Le conseil municipal,

- ➔ **ACCEPTÉ** la vente des deux rampes lumineuses décrites ci-dessus à la mairie de Mortagne sur Sèvre au prix total de 200 €.
- ➔ **CHARGE** Monsieur le Maire de l'application de la présente décision et **L'AUTORISE** à signer tout document nécessaire à cette transaction.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,

Le Maire

Signé électroniquement par : Eric
Couderc
Date de signature : 28/02/2025
Qualité : Maire de St Laurent sur
Sèvre



Le Secrétaire de Séance
Nadia CADORET

Signé électroniquement par : Nadia Cadoret
Date de signature : 27/02/2025
Qualité : Adjoint au maire de St Laurent sur Sèvre



SAINT LAURENT SUR SEVRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le
ID : 085-218502383-20250224-20250224DEL017-DE



Séance du Lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric, Maire.

Date d'envoi et de publication de la convocation au Conseil Municipal : 18 février 2025

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 24

Procurations : 0

Excusés : 1

Absents : 0

Votants : 24

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CADORET Nadia, qui accepte, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noëlle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme, BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cédric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENO Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine, Conseillers Municipaux

Absent excusé : GABARD Bruno, Conseiller Municipal

17-2025 MEDIATHEQUE – RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR LE MOBILIER

Une consultation a été lancée le 8 novembre 2024 concernant l'aménagement mobilier de l'ensemble du bâtiment comprenant la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié dans le journal d'annonces légales Ouest France le 14 novembre 2024, ainsi que sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr> avec une date limite de remise des offres fixée au lundi 16 décembre 2024 à 12h.

Le dossier de consultation a également été mis en ligne sur cette même plateforme.

Les prestations étaient réparties en 5 lots :

Lot	Désignation
1	Mobilier de bibliothèque (rayonnage,...) - espace consultation
2	Mobilier de bureau et de travail - espaces internes (atelier/réserve et bureau) et salle d'animation
3	Mobilier de confort et de travail pour les adultes - espace consultation et salle d'animation
4	Mobilier de confort enfants - espace consultation et salle d'animation
5	Mobilier extérieur (terrasse et kiosque)

Les propositions reçues ont été examinées. Des précisions ont été demandées pour certains lots.

Le résultat après analyse des offres est présenté en séance.

	Entreprises	Montant HT	Montant TTC
LOT n° 1 : Mobilier de médiathèque - Espace consultation	SAS DPC	39 055,60 €	46 866,72 €
LOT n° 2 : Mobilier de bureau et de travail - Espaces internes et salle d'animation	LOIRE ECO DISTRIBUTION	10 006,18 €	12 007,42 €
LOT n° 3 : Mobilier de confort et de travail pour les adultes - Espace consultation et salle d'animation	SAS DPC	24 788,92 €	29 746,70 €
LOT n° 4 : Mobilier de confort pour enfants - Espace consultation et salle d'animation	SAS DPC	11 260,11 €	13 512,13 €
LOT n° 5 : Mobilier extérieur	LOIRE ECO DISTRIBUTION	1 921,17 €	2 305,40 €
TOTAL		87 031,98 €	104 438,38 €

Le rapport d'analyse est joint à la présente délibération justifiant le choix des entreprises retenues selon les critères de sélection précisés dans le règlement de consultation à savoir 40 % critère prix et 60 % valeur technique.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-21,

Vu le Code de la commande publique,

Vu le rapport d'analyse des offres joint à la présente délibération,

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants ;

→ **DECIDE** d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :

- Lot 1 – Mobilier de la médiathèque – Espace consultation : SAS DPC pour un montant de 39 055.60 € HT et 46 866.72 € TTC.
- Lot 2 – Mobilier de bureau et de travail – Espaces internes : LOIRE ECO DISTRIBUTION pour un montant de 10 006.18 € HT et 12 007.42 € TTC ;
- Lot 3 – Mobilier de confort et de travail – Espace consultation et salle d'animation : SAS DPC pour un montant de 24 788.92 € HT et 29 746.70 € TTC.
- Lot 4 – Mobilier de confort enfants – Espace consultation et salle d'animation : SAS DPC pour un montant de 11 260.11 € HT et 13 512.13 € TTC.
- Lot 5 – Mobilier extérieur : LOIRE ECO DISTRIBUTION pour un montant de 1 921.17 € HT et 2 305.40 € TTC.

Soit un total de 87 031.98 € HT et 104 438.38 € TTC.

→ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer et notifier les marchés correspondants avec les entreprises retenues, ainsi que de prendre et signer tous actes et décisions afférant à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Signé électroniquement par : Eric
Couderc
Date de signature : 06/03/2025
Qualité : Maire de St Laurent sur
Sèvre



Le Secrétaire de Séance
Nadia CADORET

Signé électroniquement par : Nadia Cadoret
Date de signature : 06/03/2025
Qualité : Adjoint au maire de St Laurent sur Sèvre

Séance du Lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric, Maire.

Date d'envoi et de publication de la convocation au Conseil Municipal : 18 février 2025

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 24

Procurations : 0

Excusés : 1

Absents : 0

Votants : 24

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CADORET Nadia, qui accepte, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noëlle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme, BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cédric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENO Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine, Conseillers Municipaux

Absent excusé : GABARD Bruno, Conseiller Municipal

18-2025 SUBVENTIONS DRAC ET CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE - MOBILIER MEDIATHEQUE - MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

A la suite de l'attribution des marchés pour le mobilier de la médiathèque et dans le cadre des subventions à solliciter près de la DRAC et du Conseil Départemental de la Vendée, le plan de financement prévisionnel qui a été approuvé en séance du 20 janvier dernier doit être modifié.

Par ailleurs, il a été retiré le montant prévu pour la signalétique intérieure faute de proposition reçue à temps de la part du fournisseur consulté.

Le plan de financement mis à jour ci-dessous est présenté en séance.

	Dépenses HT	Recettes
Mobilier	87 031,98 €	
CD85 - Taux maximum de 20 %		17 406,40 €
Etat DRAC - Taux maximum de 30 %		26 109,59 €
Autofinancement		43 515,99 €
TOTAL	87 031,98 €	87 031,98 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants ;

- ➔ **APPROUVE** le nouveau plan de financement prévisionnel tel que décrit ci-dessus pour l'acquisition de mobilier pour la nouvelle médiathèque.
- ➔ **ACCEPTE** de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire et auprès du Conseil Départemental de la Vendée une subvention au taux le plus élevé possible pour l'acquisition du mobilier de la nouvelle médiathèque.
- ➔ **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires pour la bonne exécution de la présente décision et l'**AUTORISE** à signer tout document se rapportant à cette décision.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Signé électroniquement par : Eric Couderc
Date de signature : 06/03/2025
Qualité : Maire de St Laurent sur Sèvre



Le Secrétaire de Séance
Nadia CADORET

Signé électroniquement par : Nadia Cadoret
Date de signature : 06/03/2025
Qualité : Adjoint au maire de St Laurent sur Sèvre

Publié sur le site de la ville de Saint Laurent sur Sèvre le 06/03/2025

Séance du Lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric, Maire.

Date d'envoi et de publication de la convocation au Conseil Municipal : 18 février 2025

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 24

Procuration : 0

Excusé : 1

Absent : 0

Votant : 24

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CADORET Nadia, qui accepte, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noëlle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cédric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOUE Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine, Conseillers Municipaux

Absent excusé : GABARD Bruno, Conseiller Municipal

19-2025 INSTALLATIONS CLASSEES – AVIS SUR LE RENOUELEMENT D'AUTORISATION D'EXPLOITER LA CARRIERE DE LA ROCHE ATARD

Cela concerne la demande présentée par la SNC CARRIERE DE LA ROCHE ATARD en vue d'obtenir l'autorisation environnementale relative au renouvellement d'autorisation d'exploiter une carrière, l'extension de l'exploitation de la carrière et l'autorisation pour les rejets d'eaux pluviales pour la carrière située sur les territoires de Mortagne sur Sèvre et Cholet.

La demande susvisée ainsi que le dossier annexé sont soumis à enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement du lundi 24 février à 9h au jeudi 27 mars 2025 à 17h. Pendant l'enquête publique le dossier peut être consulté en mairie de Mortagne sur Sèvre aux horaires d'ouverture ou sur le site internet des services de l'Etat rubrique publications/enquêtes publiques/commune de Mortagne sur Sèvre.

La commune de Saint Laurent sur Sèvre étant incluse dans le périmètre de la consultation, le conseil municipal est invité à donner son avis sur cette demande.

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de M. Daniel PICHON, adjoint à l'environnement,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés ;

→ **EMET** un avis favorable à la demande d'extension et de renouvellement d'autorisation d'exploiter la carrière de La Roche Atard, sur la commune de Mortagne sur Sèvre, ainsi que l'autorisation pour le rejet des eaux pluviales dans les eaux superficielles.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

ERIC COUDERC

Signé électroniquement par : Eric Couderc
Date de signature : 28/02/2025
Qualité : Maire de St Laurent sur Sèvre



Le Secrétaire de Séance
Nadia CADORET

Signé électroniquement par : Nadia Cadoret
Date de signature : 27/02/2025
Qualité : Adjoint au maire de St Laurent sur Sèvre

Publié sur le site de la ville de Saint Laurent sur Sèvre le 28/02/2025

Séance du Lundi 24 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. COUDERC Eric, Maire.

Date d'envoi et de publication de la convocation au Conseil Municipal.....18 février 2025

Nbre de conseillers en exercice : 25

Présents : 24

Procuration : 0

Excusé : 1

Absent : 0

Votant : 24

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme CADORET Nadia, qui accepte, est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents : COUDERC Eric, Maire, GIRARDEAU Nadia, BREBION Benoit, HERSANT Marie-Noëlle, PICHON Daniel, CADORET Nadia, FELDFEBEL Dominique, JADEAU Valérie, Adjoint, BERTRAND Endy, BOISSINOT Jérôme BOUSSEAU Vincent, CHALMEL Florence, CREPIN Cédric, DROUET Céline, FERCHAUD Marie-Paule, FORGET-GAGEOT Florence, GILBERT Philippe, GUIMBRETIERE Sylvain, MORISSET Marie-Paule, PERRAULT Christophe, REMIGEREAU Elodie, RENOUE Sarah, ROUX Jean-François, VALTAT Karine, Conseillers Municipaux

Absent excusé : GABARD Bruno, Conseiller Municipal

20-2025 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est proposé au conseil municipal la modification suivante :

Services techniques :

- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps complet pour accroissement d'activité du 1^{er} mars au 31 août 2025 (inclus) – 6 mois

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés ;

→ **ACCEPTÉ** la modification du tableau des effectifs telle qu'énoncée ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Signé électroniquement par Eric
Couderc
Date de signature : 28/02/2025
Qualité : Maire de St Laurent sur
Sèvre



Le Secrétaire de Séance
Nadia CADORET

Signé électroniquement par Nadia Cadoret
Date de signature : 27/02/2025
Qualité : Adjoint au maire de St-Laurent sur
Sèvre